

# SUNDEP INFOS n°3

## La Brève du syndicat Solidaires de l'Enseignement Privé



Sud Enseignement privé

l'hiver avec ses coups de froid que constitueraient les saignées proposées dans la fonction publique : "moins 500 000 fonctionnaires" se traduiraient par des disparitions de postes d'enseignant-es, dans l'enseignement privé. Nos établissements en seraient forcément impactés. Alors, ne nous y trompons pas, l'hiver est bel et bien là, car, enfin que penser de la remise en cause annoncée de l'exercice même du droit syndical. De quoi faire souffler un vent glacial au sein même de nos organisations.

### AVS/AESH : comme un vent de panique ?

Qu'ils/elles soient de droit privé, en CUI ou de droit public, en CDI ou CDD, les AVS/AESH de nos établissements restent employé-es à la manière honteuse de simples variables d'ajustement.

Quid des belles annonces faites en mai 2016 par notre ministre de l'éducation, Najat Vallaud-Belkacem lorsqu'elle affirmait : « *L'école inclusive, c'est surtout une réalité .....les AESH permettent d'envisager la continuité de l'accompagnement pour les élèves et la pérennité des fonctionnements pour les équipes éducatives...* » ?

Qu'en est-il dans la réalité ? Le rectorat assisté de nos chefs d'établissements s'accordent pour effectuer des changements d'affectation de dernières minutes sans aucune concertation, des menaces à mots couverts de licenciements sans que la loi ne puisse leur donner raison, des annualisations illégales imposées sur 36 semaines faisant fi des textes qui encadrent le recrutement des ces agents, des crédits d'heures formation non respectés sur lesquels on décuple les heures travaillées par semaines... bref beaucoup de dysfonctionnements dont nos directions se font l'écho.

[sundep@laposte.net](mailto:sundep@laposte.net)  
<http://www.sundep.org>

C'est l'hiver ou presque... nul besoin d'attendre le 21 décembre prochain pour voir s'accumuler des congères de nouvelles glaçantes.....de l'élection de Donald Trump à la présidence des Etats Unis, accompagnant sa vision simpliste et purement mercantile de l'éducation à celle de François Fillon, désormais meneur de cette droite des "ultras" avec sa perception rétrograde de l'enseignement. Oui, nous rentrons de plein fouet dans

### La réforme de l'évaluation enseignant-es : une mise au pas ?

Sous prétexte d'un meilleur accompagnement des personnels dans leur pratique, le MEN met en place un nouveau type d'évaluation, assurée par leurs supérieurs hiérarchiques et des formateurs désignés par ces derniers.

Il s'agit ici d'une vision managériale de l'évaluation de nos carrières qui va tendre à renforcer l'autorité de nos chefs d'établissement.

Le MEN envisage de substituer aux inspections classiques, quatre « rdv carrières » dont les trois premiers (placés au 6<sup>ème</sup>, 8<sup>ème</sup> et 9<sup>ème</sup> échelon) se dérouleraient ainsi :

Une inspection en classe, suivie d'un entretien avec un inspecteur et le chef d'établissement, puis un autre entretien avec uniquement le chef d'établissement (pour les enseignant-es du 2<sup>nd</sup> degré).

Autrement dit, les promotions se feront principalement sur avis des supérieurs hiérarchiques. Dans

l'enseignement privé, cela va renforcer les poids des chefs d'établissement et certain-es enseignant-es devront se plier aux attentes confessionnelles s'ils/elles veulent progresser dans leur carrière !!!

Au SUNDEP-Solidaires, nous nous battons contre ces régressions managériales.

### Dans nos agendas du mois : décembre, c'est celui des NAO.

Quelques petits conseils pratiques pour les mener au mieux :

#### - Qui y participe ?

Ce sont les délégué-es syndicaux/ales des établissements accompagné-es d'une ou plusieurs personnes de leur choix, travaillant dans l'établissement. Attention, éviter les délégations patronales surdimensionnées.

#### - En amont :

Prévoir si possible un travail en intersyndicale et envisager une réunion d'information auprès des personnels OGEC de votre établissement afin d'y recueillir leurs desiderata et pour échanger autour des différentes demandes envisageables.

#### - Pendant les NAO :

Ces négociations seront l'objet de plusieurs rendez-vous, qu'il faut fixer tout en se gardant la latence de leur imaginer une prolongation.

Réclamer dès la première réunion tous les documents qui vont permettre de négocier loyalement : l'évolution des salaires, des effectifs, l'égalité professionnelle homme/femme.... et surtout, l'accès au BDES (Base de Données Economiques et Sociales), précieux archivage désormais informatisé dont vos directions doivent fournir les « login » d'accès.

#### - Après les NAO :

Vérifier les versements des primes, l'application des accords signés...et dans le cas échéant, signez un PV de désaccord et en faire sa publicité.

### SEP 2015 OGEC : le nouveau coup de froid

Un an à peine après sa mise en place, dans la douleur, car régressive, la nouvelle convention des personnels OGEC vient d'être, de nouveau dénoncée par le collège employeur.

Le but de cette manœuvre : établir un regroupement d'établissements à but non lucratifs, sous une seule convention.

Pourquoi ? Par mesure de simplification ? Que nenni, cette convention unique permettra au collège employeur d'opérer un nivellement par le bas des droits de l'ensemble de ses salarié-es.

Le SUNDEP-Solidaires dénonce cette nouvelle stratégie managériale qui ne manquera pas de fragiliser davantage encore, les employé-es les plus précaires !!

En attendant, la SEP 2015 est pérenne jusqu'à la signature d'une prochaine convention collective.



